

Pauillac, le 22 novembre 2022

Secrétariat de la scolarité

Affaire suivie par :
Florence LUYE-TANET
Patricia PERCHET

Tél : 05 56 59 16 48
Mél : ce.0332081h@ac-bordeaux.fr

<http://www.lycee-odilon-redon.net>

La Provisseure
des Lycées Odilon Redon

Aux lauréats de la session d'examens 2022
et à leurs représentants légaux

Réf. : MPR/PP/01/2022

Objet : Retrait des diplômes et certificat de fin d'études session 2022

Madame, Monsieur,

Chaque lauréat pourra retirer son diplôme 2022 à partir du 25 novembre 2022.

- ◆ Personnellement, sur présentation d'une pièce d'identité, auprès du Secrétariat de Scolarité de l'établissement sur le site de Pauillac :

Tous les vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

- ◆ Par le retrait d'une tierce personne : cette dernière doit être en possession de :
 - Une procuration du candidat justifiant le retrait
 - La photocopie recto-verso de la pièce d'identité avec photo du diplômé
 - Sa propre pièce d'identité avec photo en cours de validité

Au vu de la situation sanitaire, il est impératif que vous preniez rendez-vous de préférence par mail afin que nous puissions établir un planning de retrait.

Pour le lycée général et technologique : patricia.perchet@ac-bordeaux.fr

Pour le lycée professionnel : florence.luye-tanet@ac-bordeaux.fr

- ◆ Par un envoi postal : le formulaire de demande d'envoi est à télécharger sur le site Internet du lycée, avec indication des pièces obligatoires à joindre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


La Provisseure,
M. P. ROBIN

Site de Pauillac :

2 Rue du Maquis des Vignes Oudides
BP 119
33250 PAUILLAC

Site de Lesparre :

6 Rue du Docteur Benaben
BP 66
33340 LESPARRE-MEDOC